



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24568
16 septembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 16 SEPTEMBRE 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
LA BOSNIE-HERZEGOVINE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du
16 septembre 1992, qui vous est adressée par le Président de la République de
Bosnie-Herzégovine, S. E. M. Alija Izetbegovic.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer cette lettre comme
document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Muhamed SACIRBEY

ANNEXE

Lettre datée du 16 septembre 1992, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Président de la République
de Bosnie-Herzégovine

La présidence de la République de Bosnie-Herzégovine proteste énergiquement, auprès du Conseil de sécurité, contre le bombardement aérien brutal auquel est soumis la ville de Bihac. Les villes de Jajce, Gorazde, Bosanski Brod et Zepa font également l'objet de bombardements violents.

Au cours des 24 dernières heures, 80 civils ont été tués et 371 blessés (28 tués et 170 blessés à Sarajevo). C'est là le plus grand nombre de victimes enregistré au cours d'une seule journée depuis le début de la guerre.

L'agression s'intensifie. Au lieu d'appliquer le cessez-le-feu et de retirer ses armes lourdes, l'agresseur amène des renforts et des armes de Serbie et Monténégro, y compris 100 chars supplémentaires. Tout ceci montre que les promesses faites par la Serbie, le Monténégro et leurs unités paramilitaires, en ce qui concerne le cessez-le-feu et le contrôle des armes lourdes, ne sont qu'une farce.

Nous exigeons par conséquent qu'il soit résolument mis fin à l'agression contre la République de Bosnie-Herzégovine. Nous demandons que le Conseil de sécurité se prononce immédiatement et de façon positive sur la proposition relative à la zone d'interdiction de vol qui est actuellement à l'étude.

Nous exigeons de même que les mesures restantes prévues par la Conférence de Londres, dont l'application est indispensable si la session de Genève de la Conférence de Londres doit déboucher sur le moindre résultat, soient mises en oeuvre sans délai.

(Signé) Alija IZETBEOVIC
